



ORDRE DU JOUR

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

- 1.1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 2.1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

- 3.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2026  
3.2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 MAI 2026

**4. SUJETS QUI DÉCOULENT DES PROCÈS-VERBAUX**

- 4.1. SUJETS QUI DÉCOULENT DES PROCÈS-VERBAUX

**5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC - GÉNÉRALE**

- 5.1. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Rappel des règles de la période de questions :

La période de questions vise à favoriser des échanges respectueux et ordonnés, tout en permettant à la séance de suivre son cours. Afin d'éviter les interruptions et de respecter le temps de chacun, nous vous remercions d'attendre d'être invités à prendre la parole et de garder les questions liées aux points à l'ordre du jour (résolutions) pour la deuxième période de questions. Pour nous aider, merci de respecter les modalités suivantes :

- S'identifier et attendre d'être invitée à prendre la parole.
- S'adresser au président de l'assemblée et préciser à qui la question est destinée.
- Poser une seule question et une seule sous-question par tour.
- Employer un langage respectueux, sans propos injurieux, diffamatoires ou personnels.
- Formuler une question brève, claire, portant sur des sujets d'intérêt public relevant de la Municipalité.

Chaque personne dispose d'un maximum de 5 minutes pour poser une question et une sous-question. La durée totale de chaque période de questions est de 30 minutes. La présidence peut interrompre une intervention qui dépasse le temps prévu, qui multiplie les questions ou qui s'éloigne du cadre municipal, afin d'assurer le bon déroulement de la séance.

**6. RÈGLEMENTS**

- 6.1. DÉPÔT DES RÉSULTATS DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABILÉES À VOTER : RÈGLEMENT 276 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ÉCOPRÊT POUR LE REMPLACEMENT DES INSTALLATIONS SEPTIQUES : 2026 ET 2027
- 6.2. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 240-07 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 240-06 CONCERNANT LES RÈGLES APPLICABLES AU PARC DU LAC BEATTIE - STATIONNEMENT

**7. ADMINISTRATION, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES**

- 7.1. ACCEPTATION D'UNE TRANSACTION ET QUITTANCE CONFIDENTIELLE – DOSSIER 700-22-049940-256

**8. RESSOURCES HUMAINES**

- 8.1. ADOPTION DU MANUEL RÉVISÉ DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DU CANTON DE GORE
- 8.2. FIN DE LA PÉRIODE DE PROBATION – MADAME MELISSA OUELLETTE À TITRE DE COORDONNATRICE À LA COMPTABILITÉ
- 8.3. EMBAUCHE D'UN INSPECTEUR URBANISME – STAGE DE MONSIEUR CHARLES ANTOINE LAVIGNE



**ORDRE DU JOUR**

- 8.4. EMBAUCHE DE MONSIEUR PASCAL RAYMOND À TITRE DE LIEUTENANT-POMPIER AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE GORE
- 8.5. EMBAUCHE D'UN CHAUFFEUR– MONSIEUR AXEL PERREAULT, POSTE DE REMPLACEMENT TEMPORAIRE
- 8.6. FIN DU LIEN D'EMPLOI - MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS DUMONT

**9. TRÉSORERIE**

- 9.1. PRÉSENTATION DU RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025
- 9.2. DIFFUSION DU RAPPORT DU MAIRE
- 9.3. APPROBATION DES COMPTES FOURNISSEURS

**10. URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

- 10.1. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2026-10 : 1, RUE DES ROSIERS, LOT 5 317 030
- 10.2. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2026-11 : RUE HAZLETT HICKS, LOT 5 081 428
- 10.3. PIIA 2026-19 : CHEMIN RODGERS, LOT 5 318 503
- 10.4. PIIA 2026-20 : CHEMIN BARTLETT, LOT 5 081 307
- 10.5. PIIA 2026-21 : CHEMIN JASMIN, LOT 5 317 250
- 10.6. PIIA 2026-22 : RUE HAZLETT HICKS, LOT 5 081 428
- 10.7. DÉPÔT DU RAPPORT DES INSPECTEURS MUNICIPAUX POUR LE MOIS DE MAI 2026

**11. ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU**

- 11.1. AVIS D'INTENTION - ORDONNANCE EN VERTU DU RLRQ, C. P-38.002, R.1 : CHIEN AU 16, DES PENSÉES
- 11.2. AIDE FINANCIÈRE POUR L'ENSEMENCEMENT DE LAC DEMANDÉ PAR LA SOCIÉTÉ DES PROPRIÉTAIRES DU DOMAINE LAKEFIELD
- 11.3. AIDE FINANCIÈRE POUR L'ENSEMENCEMENT DE LAC DEMANDÉ PAR L'ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC RAY

**12. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES**

- 12.1. PROGRAMME DE TRANSFERT POUR LES INFRASTRUCTURES D'EAU ET COLLECTIVES DU QUÉBEC (TECQ) – 2024 À 2028
- 12.2. AUTORISATION DE PROCÉDER À UNE DEMANDE DE PRIX POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS – PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU BÉTON DU BARRAGE DU LAC BARRON
- 12.3. PAIEMENT DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 5 POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU CHEMIN CAMBRIA SUR UNE DISTANCE D'ENVIRON 8,8 KM - APPEL D'OFFRES PUBLIC 2024-02

**13. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 13.1. DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE POUR LE MOIS DE MAI 2026



**14. LOISIRS, VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTURE**

**15. VARIA**

**16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC — SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

16.1. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Cette période de questions porte exclusivement sur les sujets inscrits à l'ordre du jour. Afin de permettre à tout le monde de s'exprimer, chaque personne dispose d'un maximum de 5 minutes pour poser une question et une question complémentaire, et la période de questions est prévue pour une durée maximale de 30 minutes.

**17. LEVÉE DE LA SÉANCE**

17.1. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE